

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 51 (1989)

Heft: 1

Rubrik: Remorques sous la loupe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Remorques sous la loupe

L'article «Remorques sous la loupe» paru dans le numéro 12/88 a suscité un vif intérêt à cause de son importance économique. En réponse à cet intérêt, les auteurs aimeraient par la suite offrir encore quelques précisions ainsi qu'une rectification.

Il faut retenir que l'article comprend deux parties relativement indépendantes l'une de l'autre:

- L'article comprend d'une part des réflexions personnelles et des indications en relation aux différences entre les produits individuels et qu'il s'agit de taxer de manière différenciée.
- D'autre part, le tableau à double page est une compilation de tous les 76 remorques. La liste parue est de caractère plutôt fortuit étant donné que le sondage ne s'est occupé que des véhicules trouvés sur place et prêts à livraison ou prêts à la vente au moment donné de la visite. Dans aucun cas, il n'a été tenu compte du programme de vente complet. Par la suite, nous signalons expressément que les remorques enregistrées par nous ne correspondent pas dans tous les cas à l'équipement de base et que des différences d'avec les prix de liste peuvent donc surgir.

Rectification:

Malgré le plus grand soin effectué lors du dépouillement du grand nombre de données, une faute s'est introduite: Pour tous les quatre remorques «Krone», seul le pont de chargement est d'acier, alors que les parois sont en aluminium.

En complément à l'article paru, nous vous soumettons encore une compilation des articles du Droit sur la circulation routière relatifs aux remorques.

Poids

Le poids garanti indiqué par le constructeur fait foi pour le poids effectif d'une remorque. Le poids total fixé par la loi ne peut être utilisé complètement que dans le cas où il n'excède pas le poids garanti. L'autorité peut admettre au maximum les poids totaux suivants: 8 t pour les remorques à un essieu, 10 t pour les remorques à un essieu double (tandem) et 12 t pour les remorques à deux essieux. Toute indication appliquée sur la remorque du poids à vide facilite l'observation du poids garanti. La différence entre le poids garanti et le poids à vide est la charge utile d'une remorque. Le poids du timon ne dépassera pas 20% du poids total de la remorque. Les indications du fabricant font ici aussi foi tant du côté tracteur que du côté remorque.

Largeur et hauteur

La largeur maximale des remorques agricoles ne dépassera pas 2,5 m. Les chargements solides ne dépasseront pas latéralement le pont de chargement afin de ne pas dépasser les mesures de la signalisation.

La hauteur de la remorque chargée ne dépassera pas le double de la largeur de l'essieu (avec pneus). La hauteur maximale autorise 4 m.

Catadioptrès et éclairage

A l'avant, deux catadioptrès seront fixés à demeure (40 cm^2) à une hauteur de 90 cm et au

maximum à 40 cm depuis le bord latéral.

Les catadioptrès triangulaires rouges éclairant à l'arrière seront fixés à demeure à une hauteur maximale de 90 cm et à 40 cm du bord latéral.

Les clignoteurs arrière auront une surface d'éclairage d'au moins 40 cm^2 . Leur hauteur de fixation se situe au minimum à 40 cm, au maximum à 150 cm par une distance latérale de 40 cm. Les remorques dont la largeur dépasse 2,10 m doivent être munies de deux feux de gabarit lorsque les feux arrière se trouvent éloignés de plus de 10 cm du bord du véhicule. Les remorques dont la longueur excède 5 m (avec timon) seront munies de chaque côté d'un catadiopstre visible latéralement.

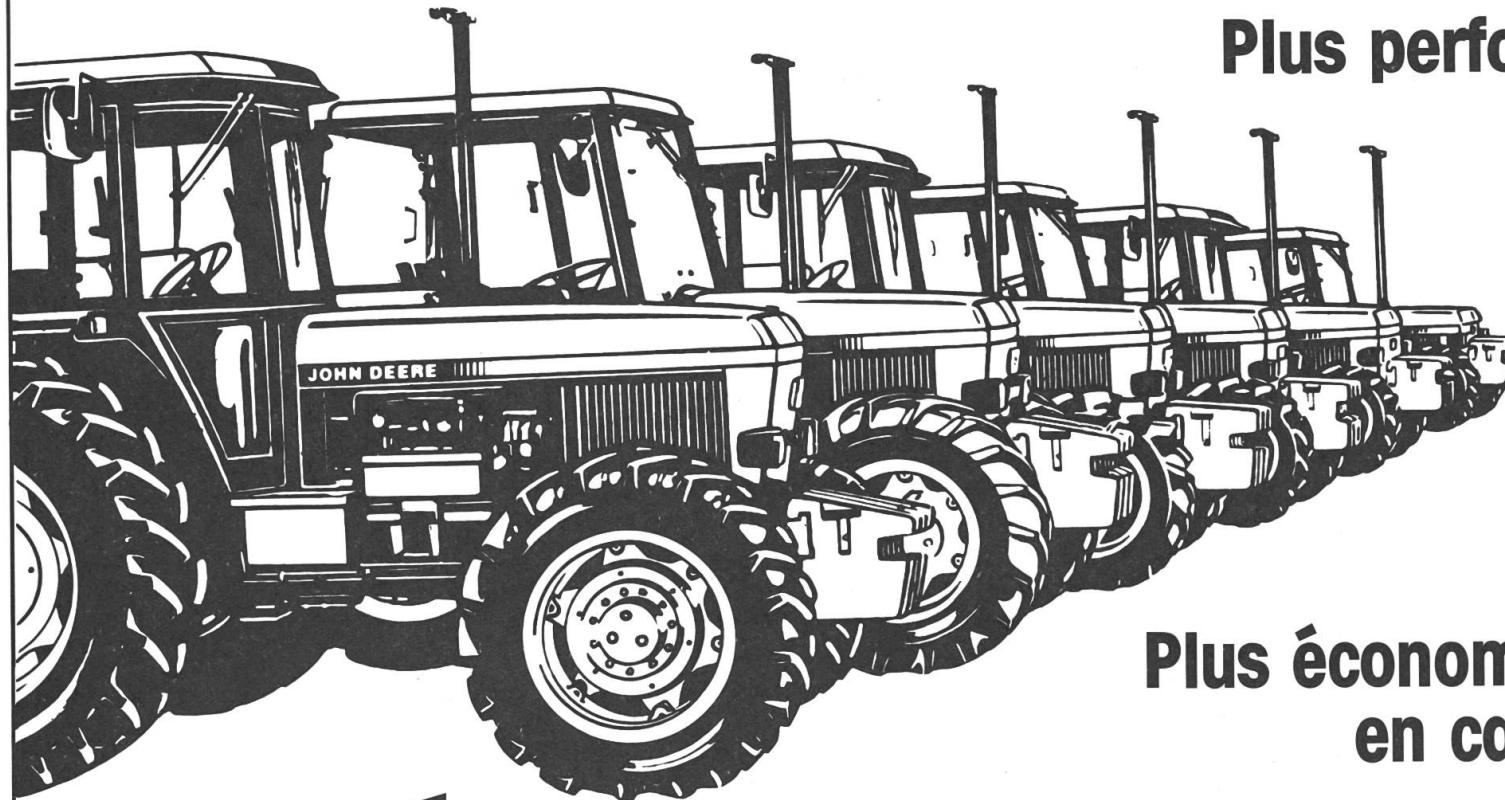
Freins

Les remorques auront un frein de stationnement qui empêchera la mise en mouvement inopinée de la remorque détachée et complètement chargée sur une pente de 16%. Les remorques d'un poids garanti de passé 3 t auront un frein de service si elles ont été construites après le 1.1.1985. Seront considérés en tant que frein de service les freins suivants actionnés depuis le siège du tracteur d'une remorque à poids garanti jusqu'à 6 t: farmerstopp, frein à câble ou frein à inertie. La décélération moyenne de $2,25 \text{ m/sec}^2$ pour les trains de remorques exigée par la loi ne peut être obtenue qu'avec un frein continu, tel que le frein hydraulique ou le frein pneumatique.

Cales

Une cale est indispensable lorsque la remorque à deux essieux a un poids total supérieur à 750 kg, deux cales dans le cas d'une remorque à un essieu.

Les nouveaux tracteurs John Deere de la série 50:



Plus performants



**Plus économies
en carburant**

*Vous nous trouvez à
l'AGRAMA dans la halle 7*

LA FIABILITÉ EST NOTRE FORCE



Bernstr. 160, 3052 Zollikofen
Tel. 031/57 36 36

**Matra
ZOLLIKOFEN**

Depot Yverdon, 1400 Yverdon
Tel. 024/24 21 30